

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 avril 2013

SÉCURISATION DE L'EMPLOI - (N° 847)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 5608

présenté par
M. Vercamer

à l'amendement n° 5596 de la commission des affaires sociales

ARTICLE 8

Compléter l'alinéa 2 par la phrase suivante :

« et aux intermittents du spectacle ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte même.